

L'actua

Gévezé

Magazine d'actualités municipales - n° 147 - Avril 2024

DOSSIER SPÉCIAL
Le budget

ZOOM SUR...
La Moltais,
fromagerie

PORTRAIT
Sourire-Enfance-Vietnam

Rejoignez-nous sur :



www.ville-geveze.fr



[mairiedegeveze](https://www.facebook.com/mairiedegeveze)



SOMMAIRE

Pages 4-9

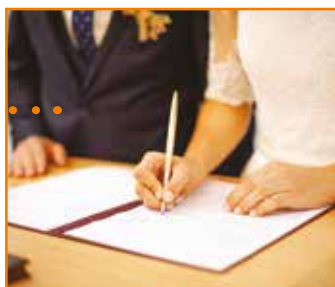
Vie communale - Urbanisme - Brèves



Pages 10-11

Portraits

Page 12
Etat civil



Page 13-15
Dossier spécial
Le budget



Pages 16 à 21
La jeunesse



Page 22-23
Zoom sur...

Page 24-26
Les associations - L'agenda



Page 27
Rennes Métropole

VIE COMMUNALE

Yvon Bothen, nouveau directeur du Pôle Territorial



Succédant à Jérôme Gastellier, Yvon Bothen a pris **les fonctions de directeur du Pôle territorial** le 2 janvier dernier.

Une partie de sa vie professionnelle s'est déroulée dans la fonction publique d'état à l'éducation nationale. Il a, depuis 2008, travaillé dans différentes collectivités du département du Maine et Loire.

Arrivé en Bretagne en 2021, dans une commune limitrophe, il a exercé durant deux années dans le même cadre d'emploi qu'aujourd'hui. Habitant Romillé, **il a saisi l'opportunité de venir à Gévezé**, ville plus importante en nombre d'habitants, où il souhaite suivre les nombreux projets en cours ou à venir, dont celui de l'extension de la mairie.

Il est marié et père de deux enfants, il est diplômé en Bâtiments et génie civil.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

► Tél. : 02 99 69 09 00

► Mel : directionservicestechniques@ville-geveze.fr

Un futur complexe de tennis

En concertation avec le club, la commune envisage aujourd'hui la réalisation d'un nouvel équipement.

Alors que la commune a officiellement atteint les 6 000 habitants, Gévezé ne dispose actuellement que d'un terrain de tennis couvert et d'un terrain vétuste en plein air sur du bitume. **Le nombre de pratiquants dans le club local est aujourd'hui de 190.** Il a plus que doublé en 8 ans. 25 % des licenciés résident sur les communes environnantes qui, pour certaines, ne disposent pas d'équipement. Le club refuse des adhérents à chaque rentrée faute d'un équipement suffisant.



L'objectif principal est de faire pratiquer ce sport, en direction :

- des jeunes et du monde scolaire et périscolaire, en proposant le tennis comme support pédagogique aux enseignants et aux animateurs de la commune
- des seniors de plus de 65 ans, par le "tennis santé"
- du grand public par la pratique du tennis loisirs.

Le projet de complexe est envisagé sur

l'espace laissé libéré à côté de l'Envol, avenue de la Croix du Vivier, à proximité immédiate du groupe scolaire "Léonard de Vinci" et du centre de loisirs.

Le projet sera composé de deux terrains de plein air et de deux terrains couverts complétés par un club house. Sa toiture sera équipée de panneaux photovoltaïques.

Le coût estimatif du projet est de l'ordre de 1,3 M € H.T. Des subventions de l'Etat, du Département et de Rennes Métropole sont attendues à hauteur d'environ 50 % de ce coût.

A l'issue du choix d'un maître d'œuvre, les études de conception et de préparation de l'appel d'offres se dérouleront sur 2024, **tandis que les travaux devraient se réaliser en 2025.**



Photo non contractuelle

VIE COMMUNALE

Restauration de l'église

La mairie a décidé d'engager **la restauration de l'Eglise Sainte Justine**.

Dans un premier temps, elle doit engager rapidement des travaux conservatoires, s'ils s'avèrent nécessaires pour préserver la solidité de l'ouvrage et sécuriser l'occupation des locaux.

Afin de mettre en place ces travaux, l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue par la municipalité est le cabinet d'architecture ARCHAE, situé à Dinan.

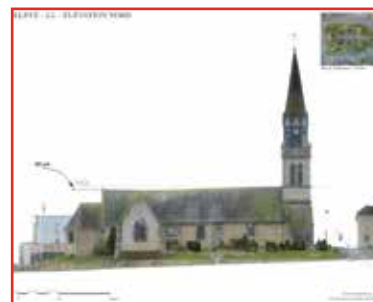
Le calendrier de la mission de maîtrise d'œuvre débute par une phase complète répartie **sur 12 semaines de diagnostics et de relevés indispensables** afin de bien cibler les travaux qui suivront.

Cette première phase de reconnaissance a débuté par une photogrammétrie aérienne de l'édifice au mois de janvier à l'aide d'un drone. Les résultats ont permis de mettre en évidence une différence altimétrique de 60 cm sur un linéaire de faitage d'une vingtaine de mètres.

Depuis plusieurs semaines, l'équipe de maîtrise d'œuvre poursuit cette phase de reconnaissance à l'intérieur comme à l'extérieur **pour inspecter les endroits les plus inaccessibles**.

C'est ainsi qu'à la fin du mois de février, une platelage a été mis en place par une entreprise de charpente spécialisée. **Ce chemin d'accès créé d'une longueur de 60 mètres** permettra en toute sécurité de poursuivre les investigations nécessaires à travers l'ensemble des combles.

A l'intérieur, un échafaudage a été installé de façon permanente afin de poursuivre non seulement la mission de l'architecte mais également **afin de procéder aux prélèvements obligatoires (amiante et plomb) avant tout début de travaux**.



Collecte des déchets : des règles à respecter !

Rennes Métropole a en charge la collecte et la valorisation des déchets ménagers. Elle assure notamment un service de collecte dans l'ensemble **des 43 communes de la métropole dont Gévezé fait partie**.

Dans notre ville, la circulation des piétons et poussettes est régulièrement gênée par des bacs de déchets laissés sur place après le passage des agents de la collecte.

En plus d'un **effet visuel esthétique peu valorisant**, laisser son bac sur le trottoir nuit à la salubrité et à l'hygiène publiques.

La collecte des ordures ménagères à Gévezé a lieu une fois par semaine, le mercredi à partir de 6 h.



En ce qui concerne la collecte sélective (bac jaune), elle a lieu tous les 15 jours, semaine impaire, le mardi à partir de 14 h.

Il est demandé aux habitants **de sortir leurs**

bacs au plus tôt la veille de la collecte, le lundi soir pour les bacs jaunes et le mardi soir pour les bacs d'ordures ménagères, et de les rentrer au plus tard le soir même de la collecte.

Il existe également des conteneurs pour l'apport volontaire des verres. Ils sont à votre disposition sur le parking de la salle de sport, rue de Romillé - Allée du Grand Domaine, près du presbytère - Plaine Launay Geffroy. **Il est interdit de déposer les verres au pied des conteneurs**. Ceci est considéré comme un dépôt sauvage, et est passible de sanction. Le verre doit être déposé dans les conteneurs entre 8 h et 22 h. En dehors de ce créneau horaire, tout dépôt est strictement interdit, et passible de sanctions.

Les encombrants doivent être déposés à la déchèterie, au lieu-dit "le Bas Painluc", route de Pacé.

Si vous habitez une maison individuelle, **vous pouvez réduire les déchets organiques de cuisine en les compostant**. Rennes Métropole distribue gratuitement aux habitants en maison ou rez-de-jardin des composteurs de 300 litres. Pour vos biodéchets de végétaux, privilégiez les techniques de broyage, paillage et compostage.



Pensez à redonner vos objets en bon état, dont vous ne vous servez plus, dans une recyclerie ou dans certaines déchèteries qui disposent d'un local de stockage des objets réemployables. **Ils pourront être réparés et/ou réutilisés, ils connaîtront ainsi une seconde vie.**

tout au long du dossier, notamment une démarche participative associant 20 habitants volontaires à la co-construction du projet et une réunion publique fin 2022.

Les préoccupations environnementales ont été au cœur du projet, à plusieurs titres :

► la superficie initiale du projet portait sur plus de 20 ha. En accord avec Rennes Métropole, **la démarche a visé à réduire la consommation d'espace** afin de répondre aux nouvelles dispositions réglementaires de sobriété foncière



► une étude spécifique a été réalisée quant aux impacts sur l'activité agricole. **Des mesures de compensation sont prévues et validées par le Préfet** après avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels et Forestiers (CDPENAF)

► en application du Code de l'environnement, la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) de Bretagne a été saisie de l'étude d'impact (570 pages, hors annexes). **Son avis a fait l'objet d'un mémoire en réponse** par lequel la commune s'engage sur de nombreux points de préservation des milieux et de la biodiversité

► toujours par référence au code de l'environnement, une procédure de **participation du public par voie**



électronique s'est tenue pendant un mois. Le conseil municipal en a fait le bilan avant d'approuver le projet.

Le projet s'étend sur un peu plus de 17 ha entre le quartier de Clairville au nord-est, la ZA Gev'Activ au sud et le hameau de la Douve et de la Cornillière.

La répartition des espaces est prévue comme suit :

- 13,32 destinés à de l'habitat, soit une densité moyenne de 35 logements par hectare
- 1,8 ha réservé pour des équipements, dont un nouveau centre technique municipal
- 1,1 ha pour une voie inter-quartier entre la rue Paul Gauguin et la RD 27
- 0,8 ha pour la gestion des eaux pluviales (zone non constructible)
- 0,55 correspondant à un chemin creux préservé.

Le projet vise la construction d'environ 465 logements répartis ainsi :

- 50 % en individuels dans le cadre d'une offre de terrains à bâtir et/ou d'opérations groupées
- 50 % en intermédiaires et collectifs, avec un gradient de hauteurs qui sera défini lors de la constitution du dossier de réalisation et dans la limite du R+2+combles ou attique.



Le financement des logements sera mixte :

- 25 % en locatif social
- 35 % en accession aidée
- 40 % en accession libre.

La prochaine phase du projet consiste à désigner un aménageur.

Il restera encore plusieurs étapes à franchir (dossier de réalisation, diagnostic archéologique, dossier loi sur l'eau, déclaration d'utilité publique, etc.) **avant que les premières constructions ne voient le jour.**

L'ensemble du dossier est consultable en mairie.

PORTRAITS

Pompiers volontaires !

Pascaline ANTOINE et Fabien HAMON ont rejoint le Centre de Secours de Gévezé il y a 9 mois. **Un engagement que ces deux gévezéens ne regrettent pas une seconde.**

Gévezéens depuis plusieurs années, Pascaline, 44 ans, et Fabien, 39 ans, ont fait le choix d'intégrer l'équipe des sapeurs-pompiers l'année dernière.

Impliqués dans la vie associative tous les deux, coureurs à l'association "Gévezé c'est le pied", coache au handball pour Pascaline, mariés et parents, les deux gévezéens ont pris le temps de bien se renseigner afin de concilier leur **engagement de sapeur-pompier volontaire** et leur vie familiale respective et professionnelle : Pascaline est infirmière hospitalière et Fabien est conducteur de trains.

A plusieurs reprises, ils ont échangé avec des sapeurs-pompiers, membres des associations qu'ils fréquentent et rencontrent le chef de centre et son adjoint.

"Ce n'est pas quelque chose que l'on fait sur un coup de tête. Pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), cela représente un investissement financier, humain et matériel. Il faut être motivé."

Convaincus de l'équilibre que cet engagement peut apporter à leur vie, **et de la nécessité de se sentir utile pour la population**, Pascaline et Fabien franchissent le pas début 2023 pour être recrutés le 1^{er} juillet 2023, et passer dans la foulée les différentes formations réparties en plusieurs modules et étalées selon les possibilités du pompier.

Depuis plus de 9 mois, ces deux "jeunes" sapeurs-pompiers sont régulièrement sur le terrain. Avec les autres volontaires du centre de secours, ils se partagent la disponibilité, "à la maison, ou autour de Gévezé, avec le BIP" précisent-ils.

"C'est totalement compatible avec une vie de famille, précise Pascaline. **Nous avons le planning longtemps à l'avance, l'organisation n'est pas si difficile à trouver.**"

"Lors des premières interventions, il y a toujours un peu de stress, mais on n'est jamais seul. **Au sein des pompiers, il y a un véritable esprit de groupe.** C'est appréciable et je remarque que c'est gratifiant d'aider les autres." ajoute Fabien.

Avec leur témoignage, Pascaline et Fabien espèrent encourager d'autres personnes qui



pensent qu'il est trop tard ou qui n'osent pas venir frapper à la porte du centre de secours. Et pour cause, à Gévezé, il y a toujours besoin de pompiers volontaires. **"Il ne faut pas hésiter. Il faut juste être motivé, et nous sommes ensuite très bien préparés par les collègues du centre."**

Pour les personnes intéressées, vous pouvez contacter le Lieutenant David RUE, chef de centre au 06.25.43.50.32 ou david.rue@sdis35.fr.



A SAVOIR :

Engagement possible de 17 à 54 ans, être en bonne santé, activité physique régulière et résider à moins de cinq minutes du centre de secours. Tous profils acceptés (salariés, professions libérales, artisans/commerçants, agriculteurs, étudiants, ...).

Pour plus d'informations : www.sdis35.fr rubrique "Nous Rejoindre".

ETAT CIVIL

Naissances

FOURNIER Maëlle, 03 octobre
CHEVALIER Zoé, 04 octobre
CHABANE Louiza, 14 octobre
VERGER Maxence, 18 octobre
RICHARD Ambre, 23 octobre
PRIOUL Mattia, 31 octobre
BRÛLÉ GRUÉ Balian, 14 novembre
PICHOU TOSTIVINT Ethan, 20 novembre
LE MONTAGNER Noé, 24 novembre
LEGUEN Louis, 29 novembre
YOUSSOUF Nahil, 09 décembre
DE OLIVEIRA SOLA Lisandro, 11 décembre
L'HOSTIS TOURMEL Abigaël, 11 décembre
POULIQUEN Gabriel, 15 décembre
LAMBERT Enaël, 29 décembre
VIOT Louis, 05 janvier
FELDMANN Agathe, 07 janvier



HIMIDI Kheyra, 09 janvier
HELBERT Thyan, 16 janvier
DEGROOTE Sacha, 19 janvier
RIBOUT Thimothée, 23 janvier
SILVA DA COSTA Eli, 31 janvier
FORDANT MATHURIN Jahnis, 09 février
HEURTAUX PESCADOR Léopold, 13 février
PETILLON Iris, 13 février
BEUCHER PIERRET Pio, 16 février
LEBRETON BERTHEAU Marceau, 16 février
LE BOT Mathis, 26 février
BURGOT Lily, 29 février
BRETON Lyan, 02 mars
BÉBIN Mia, 04 mars
BARRY Boubacar, 05 mars
COTTEBRUNE DUGOUJON Lily, 07 mars
SAUVINEAU Zoé, 22 mars



Mariages



THÉAUD Benoît & FEILLEL Marie-Luce, 30 septembre

THOMAS Romain & BOURGOGNE Fanny, 18 novembre

Décès

LORANT René, 18 septembre
ROGER Murielle, 10 octobre
GESBERT Marie, 16 octobre
LE GENTIL Yannick, 23 octobre
FRAYSSE Arnaud, 06 novembre
TOUBEL Maryvonne, 20 novembre

BEUZIT Christiane, 28 novembre
TONDEUX Marie, 03 décembre
GEFFRAULT Françoise, 22 janvier
DELACROIX Gilbert, 06 mars
BRIAND Adrienne, 07 mars
GUINARD Denise, 11 mars



A SAVOIR :

Le 20 août 1539, par l'ordonnance de Villers-Cotterêts, le roi François I^{er} impose la tenue d'un registre des baptêmes par les prêtres de toutes les paroisses du royaume. C'est l'acte de naissance de l'état civil en France. Naître ne suffit plus pour exister. Au-delà du patronyme qui désigne l'appartenance familiale, il faut aussi être reconnu comme membre par la communauté qui est à la fois villageoise, religieuse et nationale. L'acte de naissance ainsi formalisé devient une preuve d'identité.

Confiée tout d'abord à l'Eglise, la tenue des registres est strictement encadrée par l'Etat qui y voit l'instrument privilégié d'un contrôle de la population et qui fixe, de manière quasi définitive, les éléments de cette identité légale permettant recensement, imposition et conscription.

A la Révolution, cette fonction d'enregistrement est sécularisée et dévolue au maire, "officier d'état civil" de sa commune. Par la suite, les archives départementales créées par la République se voient confier la mission de conservation des registres paroissiaux et du double des registres du précieux état civil. Aujourd'hui plus que jamais, l'acte de naissance est le document essentiel permettant au nouveau-né de disposer d'une identité et de jouir de tous les droits et protections légales, comme le rappelle la Convention internationale des droits de l'enfant ratifiée par la France.

DOSSIER SPECIAL

Le budget

Résultat 2023

► Les comptes administratifs 2023 du budget principal et des budgets annexes lotissements ont été présentés lors du conseil municipal du 27 mars 2024. Les comptes de gestion, relatifs à ces budgets, **ont été validés par le comptable public et approuvés par le conseil municipal.**

► Le résultat de la section de fonctionnement 2023 du budget principal est de : + 858 724,14 €, réparti comme suit :

► 717 397,12 € affectés en section investissement au compte 1068.

► 141 327,02 € affectés en section fonctionnement au compte 002.

Prévision 2024

La section de fonctionnement 2024, s'équilibre à 5 624 275 €.

► Les charges de personnel s'élèvent à 2 824 000 €.

► Le fonctionnement courant prévisionnel dégage un excédent théorique de **310 989 € destiné à financer les opérations d'investissement.**

► Cet excédent, même faible, ne remet pas en cause les projets définis en début de mandat

► Au niveau des recettes de fonctionnement, le produit des taxes locales (taxes foncier bâti et non bâti et compensation TH), est estimé à 2 700 000 €.

Une légère augmentation des taux permet le financement pérenne des projets :

Pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), le taux 2023 était de 41,00 % et le taux 2024 est de 41,50 %.

Pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB), le taux 2023 était de 47,88 % et le taux 2024 est de 48,40 %.



Pour la taxe habitation sur les Résidences Secondaires (TH), le taux 2023 était de 17,88 % et le taux 2024 et de 18,08 %.

La section d'investissement 2024 s'équilibre à 2 902 286 €.

► La finalisation des travaux d'extension et de **réhabilitation de la mairie s'élève à 910 836 €.**

► Les travaux dans les salles Magellan et Colomb seront terminés pour septembre 2024.

► Deux projets importants sont lancés : le complexe de tennis et les travaux sur l'église.

► Pour le tennis, 2024 sera consacrée aux études, tandis que le début des travaux aura lieu fin 2024/début 2025.

► Pour l'église, un diagnostic du **bâtiment est en cours avec un bureau d'étude spécialisé. Une plateforme en bois dans les combles de l'église** a été réalisée pour permettre une analyse de la charpente, de la toiture, etc.



Les travaux nécessaires sur l'église s'effectueront sur plusieurs années.

► Des projets divers pour un montant de 333 510 € complètent les investissements 2024 : du matériel pour les services techniques, (dont un tracteur), des allées sablées et des jeux pour enfants sur la plaine de Launay Geffroy, Etc... **Voir tableaux "nouveaux projets 2024".**



Photo non contractuelle



Christian Chevillon, Adjoint aux finances

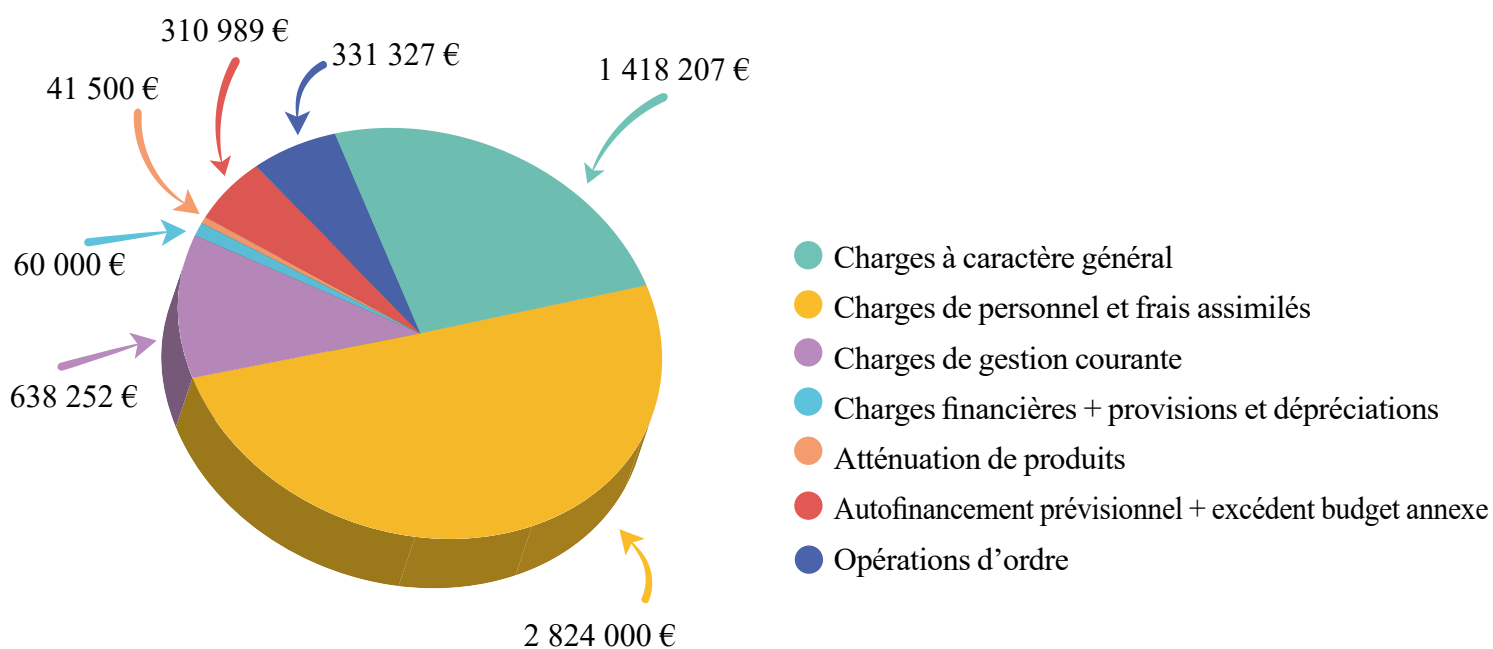


Le saviez-vous : Parlons budget !

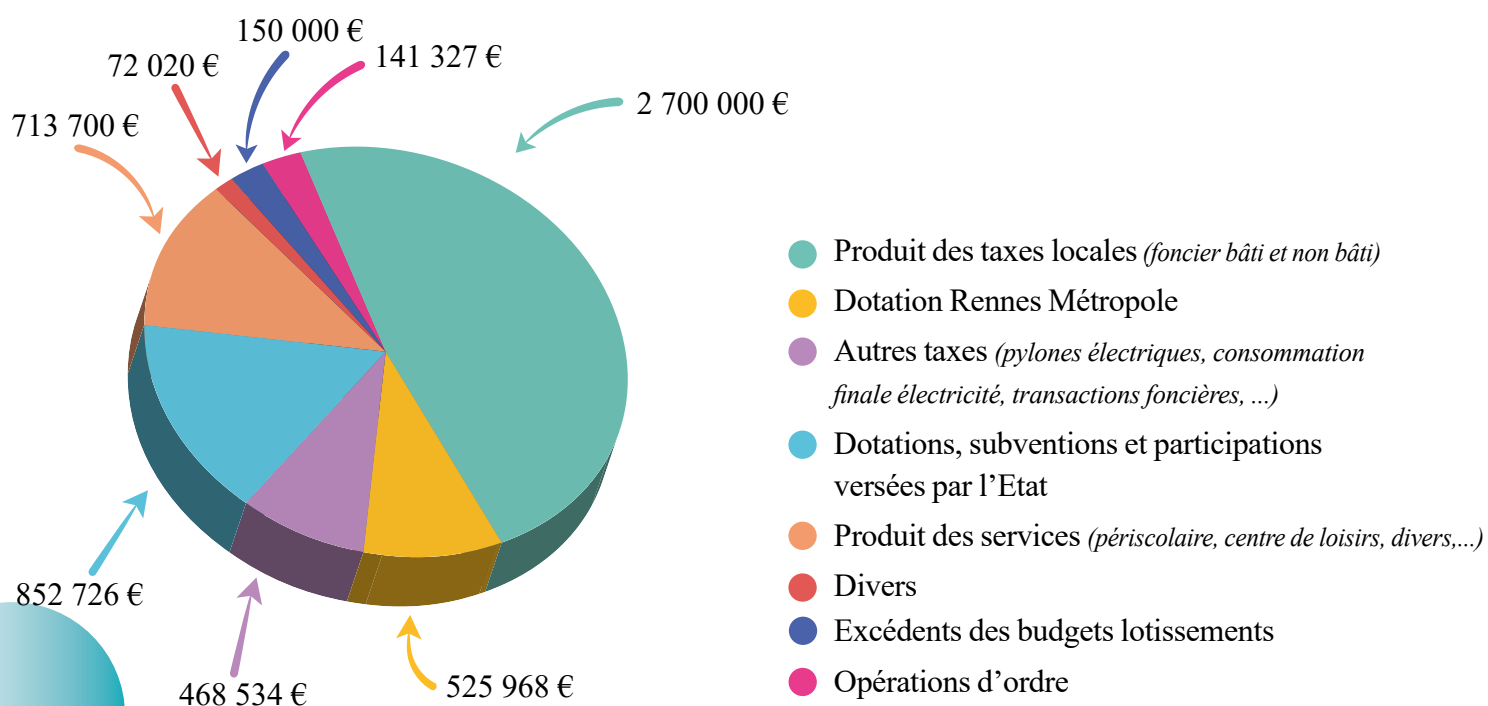
L'assemblée délibérante de la collectivité territoriale (conseil municipal, départemental ou régional) vote le budget. La tenue d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget est obligatoire, sauf pour les communes de moins de 3 500 habitants. Le budget d'une collectivité territoriale doit toujours être voté en équilibre réel et sincère.

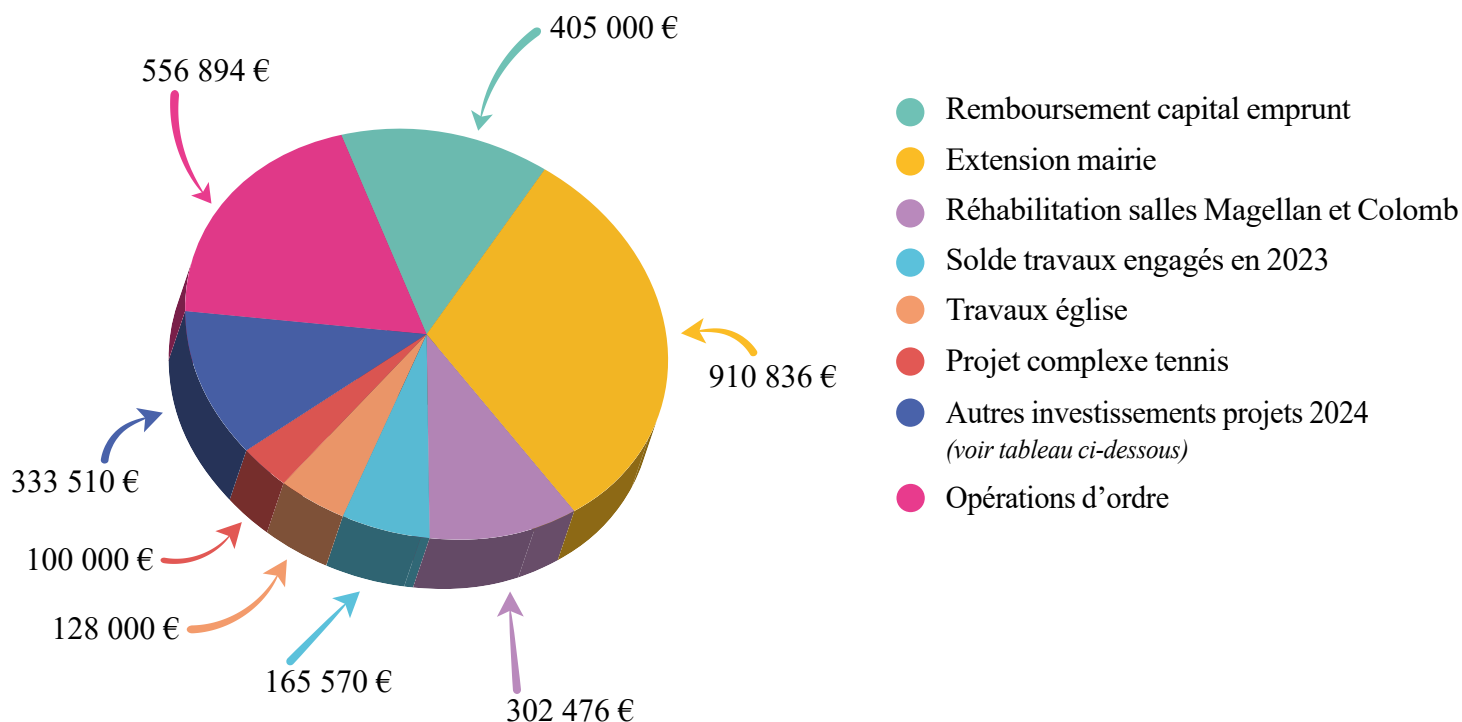
DOSSIER SPECIAL

Dépenses de fonctionnement 2024

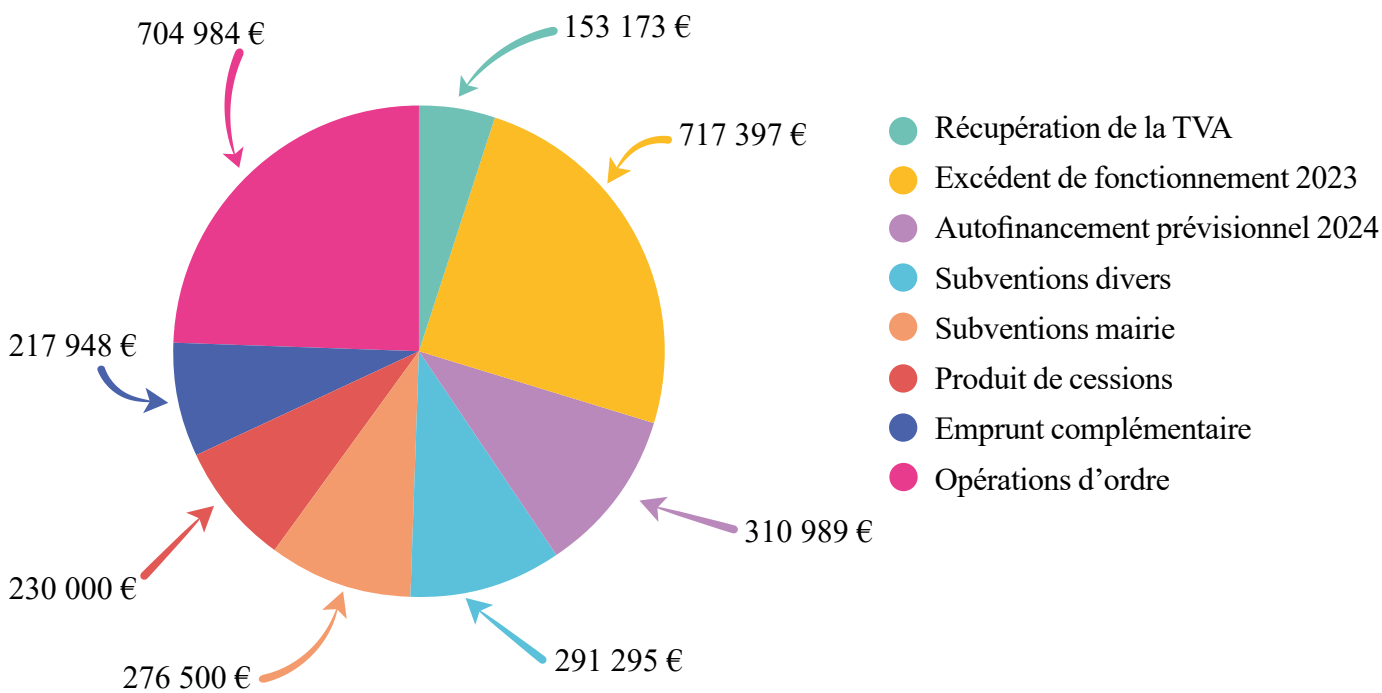


Recettes de fonctionnement 2024





Recettes d'investissement 2024



Nouveaux projets 2024

Services municipaux, matériels, outillages	73 800 €
Travaux bâtiments, entretien, rénovation	8 000 €
Équipement périscolaire (écoles, restauration, Alsh)	21 854 €
Aménagement terrain, allées sablées, embellissement	120 500 €
Informatique, bureautique	31 745 €
Mobilier parc et jardin, jeux enfants	63 500 €
Autres	14 111 €
TOTAL	333 510 €

LA JEUNESSE

Quoi de neuf du côté de l'ALSH Ados !

Les vacances d'hiver à l'ALSH Enfants avant l'arrivée de l'été...

Avant de parler de cet été, retour en arrière sur les vacances d'hiver. Les enfants de l'accueil de loisirs ont pu durant les vacances s'amuser autour du thème du Carnaval : masques, déguisements, grands jeux, boom et veillée étaient au rendez-vous pour le plus grand plaisir des enfants qui ont pu



arborer fièrement leurs déguisements de Spiderman, de reines des neiges, etc.

Lundi 26 février, les enfants de moyenne section de l'ALSH enfants ont partagé un atelier cuisine avec les résidents de la maison Hélène. Ils ont réalisé six gâteaux pour partager ensuite tous ensemble le goûter. Les résidents ont pu apprendre aux enfants des techniques culinaires et recettes de gâteau.



Les premiers rayons de soleil arrivent, c'est le signal pour l'équipe d'animation de se lancer dans la préparation des plannings d'activités, des sorties, des veillées et autres surprises qui attendront les enfants mais aussi les familles, pour cet été.

N'oublions pas les séjours !

Comme l'année passée 3 séjours seront proposés : deux sur le mois de juillet et un sur le mois d'août.

Du 15 au 19 juillet et du 22 au 26 juillet, direction Merdrignac, pour les camps Multisports

Du 19 au 23 août, direction Branféré pour un camp autour des animaux avec une immersion dans le zoo.

A très bientôt au centre de loisirs !

ZOOM sur le projet grands jeux à l'ALSH enfants

D'une envie commune de trois animatrices de l'ALSH enfants de faire voyager les enfants grâce aux grands jeux, est né leur projet sur l'année scolaire 2023-2024.

C'est pourquoi avant chaque vacances scolaires, les enfants peuvent participer à un grand jeu le mercredi.

Ainsi, lors de la période septembre-octobre,

le centre a pu participer à un escape game au musée. Durant un après-midi, l'Escale s'est transformée en musée. Un voleur avait dérobé des tableaux qui avaient été abandonnés dans des valises fermées par des cadenas. Les enfants devaient retrouver des codes et des clés pour restituer les tableaux au musée. Les



enfants sont sortis victorieux de cet escape game.

Lors de la période novembre-décembre, le centre a visité un village de Noël installé dans l'Escale. Le matin, le père Noël a annoncé aux enfants qu'il avait perdu ses amis dans le village. Lors d'une chasse au trésor, les enfants ont pu, grâce à des épreuves, retrouver les amis du père Noël.

Les enfants "moldus" du centre de loisirs ont pu clôturer la période janvier-février en participant à des cours de magie dans la salle de l'Escale transformée en école de sorcellerie. Scarlett a pu leur faire découvrir son cours de potion.

La période mars-avril a été sous le signe d'une course d'orientation mêlant Gévezé dans l'ancien temps et les commerçants actuels.

Vous avez peut-être été interpellés par des enfants qui vous ont demandé de l'aide.

La période mai-juin sera sous le thème de petits jeux spécial Jeux Olympiques (sport collectif, sport de précision, sport de raquette, paralympique, athlétisme, gymnastique etc.).

Bravo à Hélène, Océane et Laurine et à toute l'équipe pour ce projet qui réjouit les enfants.



La fête du jeu au pôle enfance jeunesse

Le pôle enfance jeunesse a organisé sa première édition de la fête du jeu, dimanche 12 novembre

LA JEUNESSE

Les vacances au foyer des jeunes, un espace convivial pour les jeunes gévezéens

A chaque vacance, les animateurs du foyer accueillent les jeunes gévezéens pour des moments de détente et de loisirs. Outre les sorties et activités sportives habituelles, l'équipe a décidé de mettre l'accent sur **des**

ateliers "graff" et "couture" dans lesquels les jeunes progressent assez vite. Encore un peu d'entraînement et les réalisations devraient pouvoir être visibles de tous.

ZOOM sur le projet autour du handicap

Les dernières vacances ont également été l'occasion de parler des handicaps, visibles mais aussi invisibles. Les animateurs jeunesse de Gévezé, La Mézière, Melesse, Saint Grégoire et Loisirs Pluriel de Rennes, **ont organisé différents temps afin de sensibiliser les jeunes à la**

différence. A travers le Monopoly des inégalités, la journée olympiade handisport ou encore un ciné débat, les jeunes ont pu réfléchir, expérimenté ou échangé sur les différentes situations de handicap. Ce fut un temps riche pour les jeunes et pour les animateurs.



Le séjour ski toujours au top

Pendant ce temps... à l'autre bout de la France, 24 jeunes gévezéens, âgés de 14 à 17 ans, **profitaient du bon air de la montagne.** Après avoir réalisé plusieurs actions, pour aider les familles à financer le projet, ils ont pu apprécier les descentes des différentes pistes de Valmeinier. Même les quatre débutants ont rejoint les sommets sous l'œil bienveillant de leurs copains. **Une semaine mémorable pour tout le monde.**

Rendez-vous cet été pour de nouveaux séjours :

► Séjour Multisport à Merdrignac (22) pour les jeunes de 10 à 13 ans du 8 au 12 juillet 2024

► Séjour à San Sebastian (Espagne) pour les jeunes de 14 à 17 ans du 15 au 21 juillet 2024

Renseignement auprès de l'équipe : jeunesse@ville-geveze.fr - Tél. 07 77 49 72 23



Ecole Privée Sainte-Marie : Les CM en déplacement à Rennes



Les vendredis 10 et 17 novembre 2023, les CM se sont rendus à Rennes pour participer à des animations axées sur le système solaire et le Street art. La matinée a débuté par une séance

au planétarium où **les élèves ont exploré le système solaire et ses 8 planètes**, appris à repérer l'étoile polaire et voyagé au sein de notre galaxie. Ils ont ensuite participé à une animation qui leur a permis de jouer avec les planètes. L'après-midi a été consacré **à la découverte d'œuvres de Street art dans le quartier du centre Colombia** avec un guide de l'office du tourisme de Rennes et l'artiste Manu Gagneux. Les élèves ont été impressionnés par les réalisations de "War" et "Förtress" entre autres.

Ce dernier interviendra en mai auprès des élèves de CM2 pour réaliser une œuvre.

Ecole Privée Sainte-Marie : Permis vélo pour les CM2

Le lundi 19 février, nous avons passé notre permis vélo. Il fallait **réaliser un parcours à vélo** en faisant attention aux différents panneaux, rouler prudemment bien à droite, tendre le bras pour tourner.

Ensuite, nous avons répondu individuellement à des questions.



**Nous avons tous obtenu
notre permis !**

Les CM2



Journée intervention Sauv' Coeur 2023

L'intervention Sauv' Coeur a eu lieu le jeudi 7 décembre 2023. On a regardé un long diaporama, et on a appris **les 3 règles d'or : Protéger, Alerter, Secourir**. On a aussi appris la différence entre conscient et inconscient : conscient, il respire et inconscient, il ne respire pas.

Après le diaporama, on est allé aux différents ateliers avec mon groupe : au premier atelier, **on a appris à faire un massage cardiaque sur un mannequin**. Après cet exercice, on est allé à l'atelier suivant, où l'on a fait un quiz (jeux de questions-réponses). Puis on nous a appris les numéros d'urgence : le 15 (SAMU), 112 (Numéro d'appel européen), 18 (Pompiers), et le 17 (Police). Le 14, c'est plutôt pour ceux qui ont des problèmes d'oreilles.

Au dernier atelier, on a appris comment on faisait la PLS : Position Latérale de Sécurité.

Il faut vérifier si la personne respire, prendre son bras



droit le mettre en angle droit puis son bras gauche et entrecroiser sa main avec la vôtre. Puis, prendre la jambe gauche, la monter et la mettre en angle droit.

Si jamais vous assistez à un malaise, appelez le 15 et dites votre prénom et nom, votre localisation et la nature du problème, répondre aux questions, écouter les consignes. Autre solution si la personne ne respire pas, vous pouvez utiliser un défibrillateur.

En conclusion, nous avons passé une belle journée très intéressante.

Célia et Naëlle, en CM2

Des musiciens chez les CE1 -CE2

Vendredi 16 février dernier, **nous avons accueilli deux musiciens dans notre classe pour une matinée**.

Nous avons découvert leurs instruments : **la clarinette et la trompette** et avons écouté différents morceaux interprétés.

Cela nous a permis de voir de véritables instruments après avoir travaillé sur les différentes familles d'instruments et

orchestres.

La matinée s'est terminée **par un quizz musical**, une chanson interprétée par les élèves et un temps d'échange avec les musiciens.



Sensibilisation des CE2 et des CM2 par la gendarmerie

Durant le mois de février, les élèves de l'école Sainte-



Marie **ont accueilli à plusieurs reprises un gendarme**, venu expliquer aux CE2, les dangers qui menacent les piétons et sensibiliser les CM2 aux questions du cyberharcèlement et usurpation d'identité sur le web.

Le message a été reçu : **“sur internet, comme dans la rue, il y a des personnes gentilles mais aussi des personnes mal intentionnées**. Il faut prendre des précautions et faire très attention à protéger notre vie privée”.

INSCRIPTIONS RENTRÉE 2024

Si vous souhaitez obtenir des informations ou inscrire votre enfant à l'école Sainte-Marie pour la rentrée de septembre 2024, n'hésitez pas à prendre contact avec M. Carniaux, le chef d'établissement par téléphone au 02 99 69 90 47 ou par mail à l'adresse suivante : stемarie.geveze@orange.fr.

LA JEUNESSE

Ecole élémentaire Léonard de Vinci

Projet de danse à et hors de l'école pour les CE1

Les élèves de CE1 ont eu l'opportunité de vivre une expérience culturelle enrichissante lundi 12 février dernier, **en assistant à une représentation de "Kamuyot"** au gymnase Guyenne, à Rennes.

Après avoir beaucoup dansé en classe, l'heure était venue de découvrir le rôle du spectateur...

Cet événement s'inscrivait dans **le cadre du parcours "À nous l'opéra", proposé par l'Opéra de Rennes**. La représentation a eu lieu "Hors les murs", dans un gymnase, permettant ainsi une proximité immédiate avec les danseurs de l'Opéra national du Rhin.

En effet, au début du spectacle, ceux-ci étaient répartis, incognito, au milieu du public, ce qui a permis de susciter immédiatement l'adhésion des enfants.

Les performances des quatorze danseurs, ainsi que les

musiques éclectiques ont créé **une atmosphère pleine d'énergie dans la salle**. Cette proposition pleine de vie, de peps et de joie a su enchanter l'ensemble des spectateurs.

Dans cette pièce, le chorégraphe Ohad Naharin, a voulu abolir les barrières entre danseurs et spectateurs pour **les intégrer dans une expérience artistique commune**.

C'est pourquoi à certains moments, les danseurs ont invité des spectateurs à venir sur l'espace scénique, au milieu du gymnase, pour danser avec eux.

Les enfants, impressionnés, mais ravis, ont participé activement à la représentation, créant ainsi des souvenirs inoubliables.

En résumé, cette sortie à Rennes a été une véritable réussite, offrant aux élèves **une immersion captivante dans le monde de la danse contemporaine**.

Les deux classes de CM2 sont allées en classe de mer

à Saint-Pierre-Quiberon, durant la semaine du 11 au 15 mars...

Nous sommes arrivés lundi matin à l'auberge des dunes. **Nous avons fait beaucoup d'activités au cours de la semaine**. Lundi, nous avons fait du cerf-volant avec notre animateur. Puis nous avons travaillé sur l'orientation et la force du vent.

Le lendemain, nous avons utilisé des gros bouts (ça se prononce "boute") pour apprendre à faire des nœuds marins : **le nœud de huit, le nœud plat, le nœud de pêcheur**. Chacun a réalisé son tableau de nœuds avec des petits bouts, pour le rapporter en souvenir. Ce jour-là, nous avons **aussi fait le défi architecture et œil de lynx** : le but de l'activité consistait à retrouver des anciens bâtiments et des détails cachés qui ont été photographiés à Penthièvre, un quartier de Saint-Pierre-Quiberon. Nous avons 1h15 pour trouver les bâtiments et les détails demandés.

Mercredi, c'était pêche à pied. Nous avons pêché **des crabes, bigorneaux, moules, gobies, anémones, étoiles de mer...** Nous les avons observés puis nous les avons

relâchés.

L'après-midi, c'était Quib Lanta. En équipes, nous avons trois épreuves : **l'épreuve de précision** (tir à l'arc, corn-hole et disc-golf), **l'épreuve de réflexion** (puzzle chronométré et tour infernale chronométrée) et **le parcours du combattant** (parcours de vitesse et d'obstacles).

Jeudi matin, nous avons eu une animation pour **comprendre la formation des dunes**. L'après-midi, nous sommes allés faire une randonnée.

Le dernier jour, **c'était chasse aux coquillages** : les maîtresses nous ont donné des feuilles sur lesquelles il y avait des photos de coquillages que nous devions retrouver sur la plage en 20 minutes. Ensuite, nous devions réaliser, dans des cadres tracés sur le sable, quelque chose en rapport avec la mer, en utilisant des coquillages, des galets, des algues...

Une semaine très riche dont on se souviendra longtemps !



ZOOM SUR ●●●●

Les fromages de Benoît et Stéphanie à la ferme de la Moltais...

Le fromage, aliment sain et excellent, est important pour l'équilibre de notre santé. Il apporte le phosphore et le calcium dont nos os et nos dents ont besoin.

Nous avons voulu en savoir plus sur sa fabrication. Nous avons interrogé **Benoît et Stéphanie Chauvin, producteurs de fromages à la ferme de la Moltais**, installés depuis 1998 à Gévezé.

Quel type d'élevage pratiquez-vous ? Comment sont nourris vos animaux ?

Nous pratiquons un élevage traditionnel avec une alimentation principalement à base d'herbe. Nous avons une moyenne de **45 vaches Prim Holstein**.



Quels sont les fromages que vous proposez ?

Nous proposons des **fromages de vache au lait cru à pâte pressée**, la Tome de la Moltais, le Petit Moulin et le Vieux Moulin. Nous varions nos fabrications en fonction des périodes de l'année.

Comment les fabriquez-vous ?

Nos fromages sont fabriqués directement après la traite des vaches le matin à 6 h 30. **Le lait estensemencé et emprésuré afin d'obtenir un caillé** qui sera ensuite moulé. Le fromage frais obtenu est ensuite mis en saumure puis passe en cave pour avoir un affinage de 3 semaines pour le Petit Moulin et de **2 mois pour la Tome et le Vieux Moulin**.

Etes-vous labellisé ?

Non, nous n'avons pas de label. Il n'est pas nécessaire d'avoir un label pour faire du bon fromage.

Pourquoi le nom de Petit Moulin de la Moltais ?

Car le lieu dit d'origine est le Moulin de la Moltais...

Quelle définition donneriez-vous d'un bon fromage ?

Un bon fromage est garni **d'une robe fleurie**, avec une chair onctueuse, délicate et goûtée.

Racontez-nous une journée type sur votre exploitation ?

La journée commence par la traite des vaches, puis nous allons à la fabrication. Durant la journée, **il y a le suivi des caves, les livraisons, les travaux dans les champs** suivant les périodes, puis à 16 h, retour à la traite suivie de la fabrication du fromage. Nos journées sont bien remplies comme vous pouvez le voir.

Est-il possible de visiter votre ferme et d'échanger avec vous ?

Oui, vous pouvez venir **échanger avec nous tous les samedis matins**. Ce sera un réel plaisir de communiquer avec le public sur la fabrication de nos fromages.

Dans quels commerces pouvons-nous retrouver vos fromages ? Les exportez-vous ?

Bien sûr, vous pouvez retrouver nos **fromages directement à la ferme**, mais également dans les commerces de proximité. Vous pourrez aussi les déguster dans les crêperies et restaurants autour de chez nous.



PRATIQUE

La Ferme de La Moltais - La Moltais à Gévezé
Tél. 02 99 69 90 77

Visite possible de la ferme : chaque samedi matin.

LE +

Vente des fromages directement à la ferme.



Nouvellement installés !



Céline Brulé, votre conseillère indépendante en immobilier SAFTI sur le secteur de Gévezé et ses communes avoisinantes.

Je vous accompagne de A à Z pour concrétiser votre projet immobilier d'achat ou de vente, je mettrai toutes mes compétences à votre service.

Je vous offre une estimation au juste prix ainsi qu'une publicité d'envergure de votre annonce sur plus de 100 sites internet en France et à l'étranger.

Vous bénéficiez d'un suivi régulier de la sélection de vrais acquéreurs, de visites ciblées, de la vérification du financement grâce à l'un de mes partenaires financiers.

Je suis à votre écoute pour cibler votre recherche en France, Espagne et Portugal.

A votre disposition pour visiter mes biens sur le secteur, contactez-moi pour un rendez-vous d'information sans engagement ou de visite.

Entourée de professionnels tels que courtiers, diagnostiqueurs, artisans, je suis là pour prendre en mains toutes vos démarches.

Tél. : 06 80 56 92 96 - Mail : celine.brule@safte.fr

site : <https://www.safte.fr/votre-conseiller-safte/celine-brule>



MA BORNE LR

L'expertise en installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Avec l'essor des véhicules électriques, Alexandre ROUZÉ et Gabin LOISEL, électriciens de

métier, ont l'idée de fonder en mars 2023, MA BORNE LR : une société d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Ma Borne LR se distingue par sa capacité à répondre aux besoins variés de sa clientèle, qu'il s'agisse de particuliers, de copropriétés ou d'entreprises désireuses d'intégrer des solutions de recharge à domicile ou sur leur lieu de travail. L'entreprise propose des solutions sur mesure, adaptées à chaque situation, facilitant ainsi la transition vers une mobilité plus propre et plus durable.

Avec Ma Borne LR, la recharge de votre véhicule électrique ou hybride n'a jamais été aussi simple. L'entreprise incarne l'innovation au service de l'environnement, marquant ainsi un pas de plus vers la révolution de la mobilité électrique.

MA BORNE LR

3, rue des entrepreneurs à GÉVEZÉ

Tél. : 02. 30 96 07 97 - contact@mabornelr.fr

www.mabornelr.fr



Native de Gévezé et éducatrice sportive depuis plus de 15 ans, je développe aujourd'hui le sport sans engagement, mais aussi le sport en entreprise le midi en semaine.

Après avoir enseigné le step, le renforcement musculaire, je me suis spécialisée dans 2 concepts différents mais complémentaires :

- La zumba pour s'amuser, se défouler, décharger la charge mentale.

- Le pilate pour renforcer les muscles de la posture et protéger son corps au quotidien.

En entreprise : je peux me rendre sur place si vous avez une salle à disposition. J'adapte mes cours en fonction de vos besoins, vos envies.

Pour le financement, plusieurs options sont possibles, soit prit en charge par le CE ou l'entreprise, ou par une organisation entre collègues.

*Contact et réservation : **Elodie Danard***

elodiedanard1985@gmail.com - Tél. 06 21 73 00 37

Rejoignez moi sur les réseaux [facebook](#)/[instagram](#)/[Linkedin](#)/[Youtube](#)/[Tiktok](#))



CRÉAT'ISLE

Maroquinier depuis 3 ans, je suis installé à Gévezé sous l'appellation Créat'Isle.

Dans mon atelier, je crée et confectionne des objets en cuir souple et rigide pour les particuliers ou les professionnels. Du 100 % fait main, je sélectionne mes cuirs avec soin, pour la plupart en tannage végétal.

Je vous propose : ceintures, portefeuilles, étuis à couteaux, étuis à palets, à pétanque, sacs à main, bracelets, boucle d'oreilles, bananes, dessous de verres, casquette et bien d'autres. Mes réalisations, cousues main, peuvent être personnalisées, gravées au laser ou poinçonnées. Je reste à l'écoute de tous projets personnels ou professionnels.

Je propose mes réalisations sur les marchés de Gévezé, La Mézière et d'autres dans le secteur. N'hésitez pas à me suivre sur les réseaux sociaux : Instagram, Facebook.

Prochainement, je proposerai des ateliers de fabrication de ceinture et de porte-cartes.

Je recherche des partenariats pour présenter ma collection en dépôts-ventes.

CRÉAT'ISLE

18, allée Françoise Sagan à GEVEZÉ

Tél. 06 79 63 03 75 - creatisle@gmail.com

www.creatisle.fr

LES ASSOCIATIONS

Les Distracts d'Art

L'association d'Art a repris depuis la rentrée avec des groupes enfants et ados accompagnés par Geneviève MERRET sur des créneaux, soit le mercredi ou le vendredi soir. **Cette année, sur le thème des Jeux Olympiques**, les enfants explorent le mouvement au travers de l'art.

Les deux groupes adultes sont accompagnés par Caroline LECOURT pour découvrir différentes techniques comme **les pastels secs, le fusain ou à la sanguine**.

Pour cette année, un projet commun va être réalisé entre les groupes adultes et enfants en partenariat avec la mairie.



Dans le cadre de l'aménagement de la Plaine de Launay Geoffroy, les Distracts d'Arts vont relooker "la Porte de l'an 2000" qui avait été construite lors du changement de siècle.

Les intervenantes, fortes de leur expérience dans le monde des arts et de la culture, accompagneront les groupes pour réaliser cette œuvre avec différents supports (peinture, mosaïque...) **en permettant des travaux coopératifs entre les groupes adultes et enfants**.



Si vous souhaitez plus d'informations sur l'association et les cours, vous pouvez nous contacter via l'adresse mail suivante : lesdistractsdart35@gmail.com.

Toute l'actualité sur notre page Facebook "les distracts d'art 35".

Venez découvrir l'exposition présentant toutes les œuvres des adhérents le samedi 22 juin 2024 de 10 h à 18 h à la Maison des Familles.

Les Petits lutins

Le 19 décembre 2023, les Petits Lutins (association d'assistants maternels) **ont fêté Noël en présence du père Noël et en chansons** avec au menu : photos avec lui, petit goûter et chocolats.

En début d'année, l'association a tenu son assemblée générale pour élire le bureau, définir les activités et pour adhérer. À l'issue de celle-ci, nous avons partagé une galette des rois.

Mardi Gras, les enfants se sont déguisés pour partager des gaufres avec les copains et s'amuser.



En dehors de ces festivités, nous proposons de la motricité, de la peinture, de la pâte à modeler, du dessin, des bricolages (pour les différentes fêtes), **des**

éveils musicaux et des lectures à la médiathèque.

Depuis peu, les enfants peuvent fêter leurs anniversaires (en fin de mois) à l'association en partageant leurs gâteaux.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à **venir les lundis, mardis et mercredis matins à la salle du Triangle** pour nous rencontrer ou à vous renseigner par mail (assos.lespetitslutins@gmail.com).



Printemps des Créateurs

Après un an d'absence, le Printemps des Créateurs revient !

L'évènement est organisé par la boutique associative "Créations Passagères" et aura lieu le **Dimanche 2 juin prochain de 10 h à 18 h dans la salle de l'Escale**.

Venez découvrir ou redécouvrir tous les talents du magasin mais aussi ceux d'une vingtaine de créateurs et producteurs locaux : mode, bijoux, décoration, bien-être, alimentation...

C'est le printemps alors venez flâner, vous faire plaisir ou anticiper les prochains cadeaux d'anniversaire ! **On vous attend nombreux !** L'entrée est gratuite.

Sur place : buvette et restauration rapide.



Rire et Bien-Etre

Nous avons trop facilement tendance à négliger le temps que l'on consacre à soi ou pour se faire plaisir. C'est pourquoi depuis 2015, l'Association Rire et Bien Être de Gévezé, **vous propose un espace de détente et de lâcher prise**, rien que pour vous avec des séances de yoga du rire et depuis 3 ans de sophrologie.

La sophrologie est un **"entraînement du corps et de l'esprit pour développer sérénité et mieux-être basé sur des techniques de relaxation et d'activation du corps et de l'esprit"**.



Elle s'adresse à toute personne cherchant à améliorer son existence et développer mieux-être et détente.

Le Yoga du rire est une combinaison judicieuse de rires sans raison favorisant les respirations profondes (prana). Il apporte dynamisme, optimisme et encourage chacun à mieux aborder la vie en générale.

Cela permet de forger un mental positif pour faire face aux aléas du quotidien.

Les ateliers ont lieu toute l'année :

► le mercredi de 19 h à 20 h en sophrologie et yoga du rire (en alternance)

► le vendredi de 10 h à 11 h en sophrologie.

Vous pouvez choisir un des ateliers ou les deux. Venez expérimenter !

Renseignements au : 06.16.91.70.64 pour le yoga du rire (Karen) et au 06 70 26 52 54 pour la sophrologie (Hélène)

Et pour continuer vos activités durant les vacances scolaires ou en découvrir de nouvelles, l'association Rire et Bien Etre a créé un partenariat avec Elodie DANARD pour vous proposer des séances FIT ZEN.

Pour les enfants (4/8 ans), le deuxième samedi de chaque mois, **retrouvez les p'tits ateliers Bien-être** (sauf exceptions - dates sur helloasso).

Des ateliers pour mettre des mots sur ses émotions, les apprivoiser et apprendre à verbaliser ses ressentis.

Au programme : exercices ludiques de respiration, de rires, sophrologie, yoga.

Le Tennis Club de Gévezé

Après plusieurs années d'attente, **la bonne nouvelle est arrivée en ce début d'année 2024.**

En effet le projet que nous avons présenté au conseil municipal de juillet 2021 pour la création d'un nouveau complexe de tennis composé de 2 courts extérieurs, 2 courts intérieurs et d'un club house **a été inscrit au budget de cette année 2024.**



L'appel d'offre pour le choix de l'architecte a été lancé et nous espérons une livraison du complexe pour la fin d'année 2025.

Ce nouvel équipement va radicalement changer la vie de notre section et permettre son développement dans les années futures.

Cette saison, nous sommes 193 adhérents dont 180 à prendre des cours sur un seul terrain ce qui génère beaucoup de problèmes d'organisation.

Avec l'arrivée de ce complexe, nous allons pouvoir restructurer notre école de tennis et ainsi améliorer la qualité des cours dispensés.

Nous tenions à adresser **un grand merci à la municipalité de Gévezé** pour cet investissement sans oublier tous les bénévoles du club qui ont œuvré pour ce projet.

USG Football

L'USG Football organise son loto le 31 mai 2024 à la salle de l'Escale à 20 h, en partenariat avec l'organisateur, JCO.

Celui-ci prendra toutes les réservations au 06 98 49 21 52



Une restauration vous sera proposée sur place.

L'ouverture des portes se fera à partir de 18 h.

Un bon d'achat d'une valeur de 500 €, pour le dernier tirage, sera mis en jeu en plus de multiples autres lots.

Nous vous attendons nombreux...

Voix Si Voix la

Le vendredi 24 mai à 20 h 30 sera organisé **un concert de l'ensemble vocal de Gévezé "Voix si voix la"** accompagné des choristes de l'association " Cantabilis" à la salle de l'Escale.



Les jeudis 6 et 13 juin, des **portes ouvertes aux répétitions** de l'ensemble vocal de Gévezé " voix si voix la " sont organisées dans le Hall de la maison de l'enfance, de 20 h 30 à 22 h.

Festival La Flume Enchantée

Nous y sommes, **la dixième édition du Festival de la Flume Enchantée** aura lieu les 13, 14 et 15 septembre sur nos terres gévezéennes !

Nous sommes donc très fiers de vous dévoiler notre programmation exceptionnelle pour cette édition si spéciale. Depuis sa première édition en 2012, La Flume Enchantée **a tracé un chemin impressionnant dans le paysage musical breton.** Depuis une décennie, le Festival de la Flume Enchantée a tissé des liens indéfectibles avec la commune de Gévezé, devenant un événement incontournable de son calendrier culturel. **Cette relation solide et florissante entre le festival et la commune** témoigne de l'engagement mutuel à promouvoir l'art et la convivialité au coeur de la communauté locale. Aujourd'hui, l'événement dépasse les frontières et commence à se faire un nom dans le paysage breton.

Cette année, **le festival s'annonce plus attractif que jamais**, avec une programmation diversifiée qui saura séduire un large public. Des artistes exceptionnels se produiront sur scène, offrant des performances époustouflantes qui enchanteront les spectateurs.

Nous retrouverons le vendredi 13, Martin Solveig, DJ et producteur de renom, qui a sculpté sa carrière avec des hits incontournables et des performances

LES ASSOCIATIONS

électrisantes sur les scènes du monde entier, Alonzo, rappeur marseillais, qui s'impose avec son style unique et des textes percutants, affirmant sa place parmi les grands du rap français, LEJ, Soldat Louis, Komodrag and the Mounodor, Celkilt et le vainqueur du tremplin.

Le samedi 14, Matmatah, groupe de rock breton audacieux, qui tisse une carrière musicale singulière, fusionnant riffs puissants et poésie, performeront avec Eloïz, Broken Back, Julien Granel, Soom T, Itaca Band et Joeystarr, icône du rap, qui a marqué de son empreinte la scène musicale française avec son charisme et ses paroles incisives.

Pour finir ce week-end, nous clôturerons le dimanche 15 par "la flume déjantée" avec Magic system, groupe ivoirien emblématique, qui a marqué la scène musicale africaine et mondiale avec leurs rythmes entraînants mêlant afro-zouk et messages festifs, propageant la

joie à travers leurs chansons, également, Mouss & Hakim, Fatal Bazooka et Neg'Marrons ! **N'oubliez pas de venir déguiser pour profiter de cette dernière journée sous le thème de la magie !**

Avec une affluence prévue de 30 000 personnes sur trois jours, le Festival de la Flume Enchantée promet d'être un moment fort de partage, de découverte et de joie pour tous les festivaliers, partenaires et bénévoles présents.

Afin de rendre ce week-end encore plus spécial, le festival introduit plusieurs nouveautés qui se dévoileront au fil des jours.

A propos : <http://festival-laflumeenchantee.fr>



L'AGENDA

Commémoration du 8 Mai

Dimanche 12 mai
Monument aux Morts - Gévezé

Concert

Vendredi 24 mai - 20 h 30
Ensemble vocal de Gévezé "voix si voix la"
et les choristes de l'association " Cantabilis"
Escale - Gévezé

Super Loto

Vendredi 31 mai
US Football
Escale - Gévezé

Les Férias

Les 31 mai - 1^{er} et 2 juin
Gévanim
Plaine Launay Geffroy - Gévezé

Printemps des Créateurs

Dimanche 02 juin
Marché d'artisans et producteurs locaux
Escale - Gévezé

Elections Européennes

Dimanche 9 juin
Gévezé

Musique en Fête

Mercredi 12 juin
Soirée dédiée à Francesco Tárrega
Escale - Gévezé

Exposition Les Distracts d'Art

Samedi 22 juin - 10 h/18 h
Maison des Familles - Gévezé

Loto

Dimanche 30 juin
Anciens Combattants et Citoyens de la Paix
Escale - Gévezé

Festival La Flume Enchantée

Les 13, 14 et 15 septembre
Plaine Launay Geffroy - Gévezé

Octobre Rose

Samedi 5 octobre
Gévezé

RENNES METROPOLE

La tonte en déchèterie c'est fini !

En 2021, un foyer de Rennes métropole en maison individuel avec jardin a exporté en déchèterie environ 380 kg de déchets végétaux. **Domage quand on sait que la tonte de pelouse est très utile au jardin contre la sécheresse.**



On peut mulcher (technique de tonte sans ramassage de l'herbe. La tondeuse mulcheuse coupe l'herbe tondu en infimes parties qui sont redéposées sur la pelouse).

- ▶ **C'est simple**, pas besoin de gros équipement
- ▶ **Ça fait un beau jardin**, la pelouse a un aspect impeccable
- ▶ **C'est pratique**, plus besoin de vider le bac de ramassage et d'aller en déchèterie (gain de temps)
- ▶ **C'est économique**, plus besoin de fertiliser le gazon (on a un engrais naturel gratuit) et en évitant les AR en déchèterie, on économise du carburant

- ▶ **C'est bon pour mon jardin et pour la planète :** l'herbe hachée se comporte comme un paillis protecteur contre la sécheresse (quand on ne peut pas arroser, c'est idéal)

On peut aussi se questionner sur le gazon "à la française" qui était la norme dans les jardins des années 80, qui n'est plus tout à fait adapté aujourd'hui (du fait des périodes de sécheresse, de son manque d'intérêt sur le plan écologique et de la biodiversité) pour :

- ▶ créer un espace de prairie moins gourmand en eau, (le gazon, c'est 80% d'eau...) qui apporte plus de biodiversité (papillons, coccinelles, oiseaux...);
- ▶ planter des petits arbres à fruits (framboisiers, mûriers);
- ▶ démarrer un petit potager (plantes aromatiques, tomates cerises...).

Qui dit nouvelle pratique, dit accompagnement ! Rennes Métropole organise de mars à novembre des ateliers et visites de jardin gratuits pour découvrir les techniques d'utilisation de la tonte, du broyage à la tondeuse, connaître les essences d'arbustes adaptée et ce, quelle que soit la taille de votre jardin.

Pour s'inscrire : <https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=48900>



AVIS DE RECHERCHE JARDIN

Un expert du paysage dans votre jardin, ça vous dit ?

Contactez-nous et bénéficiez d'une session sur mesure dans votre jardin afin d'en optimiser l'entretien et de vous faciliter la vie !

➔ 0 223 622 622
ou dechets@rennesmetropole.fr



metropole.rennes.fr 0 223 622 622  **RENNES METROPOLE**



VISITES DE JARDIN

Tous publics
ou personnes âgées / à mobilité restreinte

- ➔ Venez découvrir tous les trucs et astuces pour jardiner en utilisant ses tontes et tailles de haies au bénéfice de son jardin. **Avec un expert du sujet dans le jardin d'un particulier.**
- ➔ **Inscription obligatoire :** bit.ly/rennes_zerodechet
0 223 622 622




Plus d'infos :
metropole.rennes.fr 0 223 622 622  **RENNES METROPOLE**



Abonnez-vous à la newsletter !

La ville de Gévezé vous propose de recevoir sa lettre d'information.
Abonnez-vous sur www.ville-geveze.fr (page d'accueil, rubrique "restez connectés")
pour recevoir les prochains numéros sur votre boîte mail.

Informations municipales ou intercommunales, informations pratiques, évènements...
Notre lettre d'information sera envoyée sur votre messagerie en fonction des actualités du moment.



L'actua Gévezé

Magazine d'actualités municipales - n° 147 - Avril 2024



Responsable de la publication : Jean-Claude Rouault, Maire

Responsable de la communication : Yvette Mallier

Conception graphique et mise en page : Véronique Daniel

Photos : Freepick, Adobe stock, mairie de Gévezé

Parution semestrielle

Avril 2024 n° 147 | Dépôt légal n° 1142

Impression : Imprimerie Colibri

Imprimé à 2 850 exemplaires